

Comité syndical du 7 juillet 2017

DELIBERATION N° 17-018

Objet : Désignations des membres de la CAO,

Le sept juillet deux mille dix-sept à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

Date de convocation :

31 MAI 2017

Date d'affichage :

11 JUIL. 2017

Acte rendu exécutoire :

11 JUIL. 2017

Publication ou
notification :

11 JUIL. 2017

Sont présents :

M. Pierre-Édouard EON

Président du Syndicat Val d'Oise Numérique

Mme Djida TECHTACH

Déléguée du Département du Val d'Oise

Mme Corinne VASSEUR

Déléguée de la CC Haut Val d'Oise

M. Jean-Louis DELANNOY

Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts

M. Jean-Marie PIERRAT

Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes

M. Armand DEDIEU

Délégué de la CC Vexin Centre

Est excusée et suppléée :

Mme Odette LOZAIC

Déléguée de la CA Plaine Vallée a été suppléée
par M. William DEGRYSE

A donné pouvoir :

Mme Michèle BERTHY

Déléguée du Département du Val d'Oise a donné
pouvoir à M. Pierre-Édouard EON

Sont absents :

Mme Marie-Christine CAVECCHI

Déléguée du Département du Val d'Oise

M. Gérard SEIMBILLE

Délégué du Département du Val d'Oise

M. Anthony ARCIERO

Délégué du Département du Val d'Oise

M. Jacques RENAUD

Délégué de la CC Carnelle Pays de France

M. Jean-Christophe POULET

Délégué de la CA Val Parisis

M. Jean-Pierre DORE

Délégué de la CC Vexin Val de Seine

M. Pierre BARROS

Délégué de la CA Roissy-Pays de France

Secrétaire de séance :

M. Pierre-Édouard EON

Le Comité syndical,

*Vu l'article 22-1-5 du code des marchés publics,
Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,
Vu le rapport n°17-018,*

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

CONSIDERANT les candidatures en qualité de membres titulaires de la CAO, de :

- Mme Djida TECHTACH
- M. Armand DEDIEU
- M. Jean-Louis DELANNOY
- Mme Corinne VASSEUR

CONSIDERANT les candidatures en qualité de membres suppléants de la CAO, de :

- M. Jean-Marie PIERRAT
- M. William DEGRYSE
- M. Pierre BEMELS
- M. Anthony ARCIERO

Sur proposition d'un de ses membres, le comité syndical retient à l'unanimité que l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'effectue à main levée.

Vu les résultats du scrutin :

APPROUVE la désignation de quatre membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres :

- Mme Djida TECHTACH
- M. Armand DEDIEU
- M. Jean-Louis DELANNOY
- Mme Corinne VASSEUR

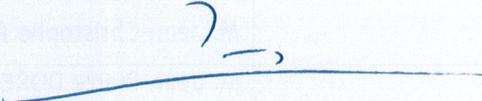
et la désignation de quatre membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres :

- M. Jean-Marie PIERRAT
- M. William DEGRYSE
- M. Pierre BEMELS
- M. Anthony ARCIERO

DONNE pouvoir au Président afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Le Président

Syndicat Mixte Ouvert
Val d'Oise Numérique


Monsieur Pierre-Edouard EON

